

## Edito

### La noblesse d'une mission

Certaines réactions, au sujet de Formiris, font mesurer le décalage entre ce que nous vivons de fort et d'utile pour l'Enseignement catholique et ce que le chef d'établissement ou l'enseignant en perçoit.

Pourtant, l'ensemble des composantes de l'Enseignement catholique siègent au conseil fédéral. Peu de lieux peuvent se targuer d'une telle représentativité et les décisions sont prises fréquemment à une large majorité, voire à l'unanimité.

Je suis émerveillé par l'enthousiasme et la créativité des personnes souvent bénévoles engagées au service de leurs pairs. Je veux, d'ores et déjà, leur exprimer ma profonde gratitude pour ce chemin partagé, le travail fourni rend honneur à nos fondateurs.

En décembre, une nouvelle équipe a pris le relais. Elle va marcher sur les pas de ses prédécesseurs et écrire la troisième page de notre jeune histoire.

Une nouvelle fois, au-delà de la dimension technique souvent complexe (nous devons encore la simplifier), nous prouverons que ce qui donne sens à notre Fédération, loin de l'image comptable habituellement accolée, c'est d'être au service de la qualité de la formation de chaque enseignant.

Cette belle mission touche à la conviction profonde que toute femme et tout homme se trouve sur un chemin de progrès tout au long de sa vie. C'est bien cela la noblesse de la mission de Formiris. ■

François David,  
président de Formiris

© Photo : Martin Allinger.



## Le conseil en formation

Isabelle Pion, coordinatrice du conseil en formation  
Patrick Karcz, coordinateur du PNC

### Vers une démarche qualité en formation

**P**armi ses axes stratégiques, Formiris souhaite entrer dans une démarche qualité avec ses partenaires pour renforcer la qualité du service rendu aux enseignants et aux chefs d'établissement en matière de formation.

En 2011, se sont tenues trois rencontres qualifiées de « nationales » puisqu'elles rassemblaient, au-delà de Formiris, tous les représentants des associations nationales d'organismes de formation (ACIFEC, ANISFEC, ANIFEC), de l'ANCM pour les chargés de mission et les représentants des syndicats de maîtres (SPELC, FEP-CFDT, SNEC-CFTC) et de chefs d'établissement (SNCEEL, SYNADEC, SYNADIC, UNETP) sur le thème de l'exercice du conseil en formation. Ces rencontres avaient plusieurs objectifs :

- reconnaître que cette activité est une activité partagée (Formiris, chargés de mission et organismes de formation) qui s'exerce pour soutenir la maîtrise d'ouvrage exercée par le chef d'établissement,
- expliciter la valeur ajoutée apportée par le conseil en formation dans les phases du processus de formation - analyse des besoins, accompagnement et évaluation,
- élaborer ensemble une « charte des bonnes pratiques » du conseil en formation s'imposant à toute personne qui exerce cette activité quelle que soit sa structure d'appartenance,
- professionnaliser les personnes concernées suivant un référentiel d'activité et de compétences validé par tous.

En 2012, s'engagent de nouveaux projets pour poursuivre ce travail sur le conseil en formation et aller au-delà en abordant la question de l'exercice de la responsabilité de formation dans le cadre d'une démarche qualité. Lors de la rencontre du 28 novembre, il a été proposé d'élaborer ensemble une note de cadrage pour ce projet qui engagerait l'ensemble des partenaires autour des besoins des enseignants et chefs d'établissement. ■

### zoom

Accompagnement professionnel et reconversion : deux dispositifs pour répondre aux évolutions professionnelles des enseignants... ► p. 3

# Mise au point

## Savoir s'adapter à la demande

En ce début d'année, la demande de formation continue reste très soutenue. C'est réellement une bonne nouvelle tant on aurait pu penser que les difficultés de toutes sortes (réduction des subventions, multiplication des réformes, augmentation des coûts de déplacement, difficultés de remplacement...) allaient conduire à une baisse des départs en formation. Or, c'est tout le contraire qui se produit.

Par exemple, dans l'enseignement technique, la mise en place de la nouvelle série STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) nécessite une adaptation importante des enseignants. Plusieurs territoires ont donc lancé, dès l'an dernier, un dispositif de formation. Le succès rencontré a conduit la Fédération à proposer cette année un dispositif national qui, lui aussi, fait le plein. Au point que le bureau fédéral a dû, pour satisfaire toutes les demandes, autoriser un financement supplémentaire. Une décision semblable a été prise pour les formations d'accompagnement professionnel, elles aussi très demandées.

Ainsi, pour peu que les formations proposées répondent aux attentes et soient de qualité, les demandes affluent. L'enjeu pour Formiris est alors de savoir s'adapter rapidement. Elle le montre au travers de ces exemples. ■

**Philippe Lepeu**, président de la CFPF

© Photo : Gilles Barattini.



Au plus près du terrain

## Que de chemin parcouru

Personne n'aurait imaginé, à la naissance de Formiris, la prégnance des finances dans la vie de la Fédération. Au-delà de la gestion classique d'une association, il a fallu se confronter à des modifications incessantes des subventions, à tel point qu'on en aurait oublié que le cœur de métier des associations était la formation et ses orientations.

Et comme si les questions de budget ne suffisaient pas, le conseil a créé la CFAF, sous la présidence du trésorier, pour préparer des outils de prise de décisions pour le bureau et le conseil. Pas simple de proposer aux politiques les options de réductions des charges ou d'harmoniser le fonctionnement des 14 entités avec comme seul levier des interférences avec la liberté des associations.

Que de débats, que de force de conviction et d'opiniâtreté avons-nous dû faire preuve. Malgré cela nous sommes sur la bonne voie, celle de la transparence, de la confiance et du partage. Merci d'avoir osé. ■

**Loïc Michel**, trésorier de Formiris

## [[ Plan large ]]

### Une feuille de route pour 3 ans

**L**e 6 octobre 2011, le conseil fédéral a adopté, à la quasi-unanimité, un plan d'action à trois ans pour le fonctionnement de Formiris. Ce plan vise à diminuer globalement les frais de fonctionnement tout en assurant la qualité du service apporté à la formation.

La cible principale de cette action, pour la Fédération Formiris, est de développer et mesurer la valeur ajoutée apportée au service rendu aux chefs d'établissement et aux enseignants. Pour cela, il nous faut agir à la fois sur notre cœur de métier, la responsabilité de formation, et sur l'optimisation des fonctions support qui nous permettent d'exercer notre mission.

Au niveau de notre responsabilité de formation, l'un des objectifs est de poursuivre le déploiement du conseil en formation de manière cohérente et équitable sur l'ensemble des territoires. Depuis deux ans, de gros efforts ont été entrepris dans beaucoup d'entre eux. Nous soutenons la professionnalisation de ce conseil pour mieux répondre aux demandes des chefs d'établissement et des enseignants. La visibilité du conseil apporté par Formiris commence à émerger, il nous faut continuer dans cette voie. Par ailleurs, dans le cadre de notre responsabilité de formation, il nous revient de placer l'ensemble du processus dans une démarche qualité. Un cadre de référence commun aux différents acteurs de

## Accompagner les enseignants dans leur évolution professionnelle

*Envie d'enseigner autrement, d'approfondir ses compétences, d'évoluer dans sa carrière, nécessité de s'adapter à une nouvelle discipline voire de changer de métier, Formiris accompagne les enseignants dans leurs changements et difficultés professionnels.*

L'évolution de la société et du système éducatif, les réformes et les nouvelles postures et compétences à acquérir qui en découlent nécessitent des enseignants une adaptation permanente. Pour accompagner ces changements, Formiris propose deux types de dispositif. Le premier est l'accompagnement professionnel pour les enseignants en situation d'usure ou désirant mener un projet personnel d'évolution dans ou en dehors de leur métier. Le second est la reconversion pour les enseignants qui sont en perte d'heures ou de contrat ou qui pour des raisons de santé doivent envisager un changement de discipline ou de métier.

Ce sont les conseillers en formation des Associations territoriales qui accueillent en premier lieu ces demandes. Lors de réunions collectives et/ou d'entretiens individuels, ils informent les enseignants sur le cadre général de prise en charge puis les

aident à clarifier et finaliser leur projet afin de construire le plan de formation répondant à leurs besoins. Le chef d'établissement, l'inspecteur, et les organismes de formation sont parties prenantes dans cette démarche.

Les dossiers sont ensuite transmis, pour instruction au niveau fédéral, au groupe de pilotage Evolution professionnelle. Cette instruction permet d'assurer équité et subsidiarité dans la Fédération. Elle fournit également une vision globale des problématiques qui peut notamment conduire à la construction de dispositifs nationaux et permettre des économies de moyens (cf. encadré).

Dans le champ de l'accompagnement professionnel, les prises en charge permettent le financement des plans individuels de formation. Le budget étant contraint, les situations d'usure professionnelle et les injonctions des inspecteurs sont jugées prioritaires. Néanmoins, le groupe de pilotage a le

### A savoir :

Pour les enseignants des lycées professionnels qui se reconvertissent en technologie au collège, le groupe de pilotage a confié au CN-FETP la mise en œuvre d'un dispositif national de formation modulaire. Contenu : l'élève adolescent, programme de technologie, construction de séquences, socle commun et modalités de validation, apports techniques... ■

souci d'accompagner des enseignants porteurs de dynamique personnelle et institutionnelle.

Pour la reconversion imposée, le financement comprend le plan individuel de formation et éventuellement un tutorat, un suivi administratif et/ou un suivi pédagogique.

Le croisement des évaluations des Associations territoriales et du groupe de pilotage permet chaque année d'ajuster les propositions faites à la CFPF qui prépare les budgets de l'année suivante à soumettre au conseil fédéral. Ces propositions sont également éclairées par la veille, effectuée par le groupe de pilotage Innovation recherche et réformes, sur l'évolution du métier d'enseignant et les réformes.

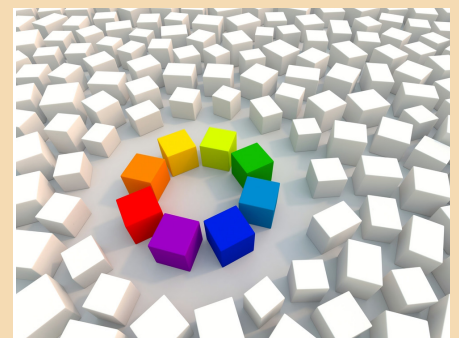
**Béatrice Mas**, co-pilote du groupe fédéral « Evolution professionnelle »

## [[ Plan large ]]

la formation est donc nécessaire et doit associer nos partenaires, et particulièrement les organismes de formation, à cette démarche. Toute cette dynamique ne peut qu'apporter, sur le terrain et dans les mois qui viennent, une amélioration globale pour les établissements.

Au niveau des fonctions support, nous devons poursuivre la simplification des procédures de départ en formation, améliorer notre réactivité pour répondre aux réalités et aux besoins du terrain, rendre plus lisible l'ensemble de l'offre de formation et mieux articuler la communication au niveau fédéral. Un des leviers principaux retenu pour activer ce plan d'action concerne la modernisation de la gestion administrative et financière de la formation. L'outil Eneris, conçu pour gérer des stages en résidentiel, n'est pas adapté aux nouvelles modalités de formation. Il ne permet pas, par exemple, de gérer des parcours individualisés. Au-delà de cet outil, c'est la gestion fédérale de la formation, induite par le plan national concerté, qu'il s'agit d'optimiser. ■

**Roger Gaborit**,  
secrétaire général de Formiris



Construire ensemble

## Repères pour l'accompagnement réussi d'un professeur stagiaire

Une des conséquences de la réforme de la formation initiale des enseignants est de renforcer le lien emploi-formation avec l'année de stage pour les lauréats des concours. Elle accroît ainsi le rôle d'accueil, de maturation de projet professionnel et de formation des établissements (chefs d'établissement, tuteurs, référents, équipes). Avec une question : comment les établissements (car tous ont vocation à accueillir des professeurs stagiaires ou débutants) vont-ils développer, enrichir, mutualiser leurs compétences d'accueil, de mise en projet, d'accompagnement, de formation, d'évaluation ?

Souhaitant contribuer au développement de cette dynamique, à l'initiative des CAEC et de Formiris Rhône-Alpes-Auvergne (RAA), des formateurs des Instituts missionnés, des directeurs diocésains, des chefs d'établissement, des tuteurs, des stagiaires et des responsables de Formiris participent à un dispositif combinant des journées acadé-

miques et un rassemblement territorial le 15 juin 2011 à Vienne. Dès le départ il y a un objectif de production. Celui-ci est fondé sur l'analyse des pratiques mises en œuvre au bout de quelques mois de fonctionnement, dans un processus de formation qui nous questionne sur une alternance renouvelée dans laquelle les centres de formation n'ont plus la main. Processus qui nous interroge aussi sur ce qu'on donne à vivre dans l'équipe, au-delà du professionnel, en matière d'intégration au projet de l'Enseignement catholique. Le travail de tous ces acteurs aboutit à la rédaction et diffusion du document « Repères pour l'accompagnement réussi d'un professeur stagiaire ».

Construits à partir de l'expérience des différents partenaires, ces repères ne sont pas l'expression d'une norme, mais des points de vigilance au service des équipes d'établissement et de la réussite de tous. ■

**Bernard Fouillard,**  
directeur adjoint, Formiris RAA

### Les journées de Formiris Centre/Poitou-Charentes (CPC)

Eclairer la pratique enseignante, aborder des difficultés auxquelles sont confrontés les professeurs, ouvrir l'école à des questionnements sur la société, tels sont les objectifs des Journées de Formiris CPC, ouvertes à tous les enseignants. Chaque rencontre est organisée autour d'universitaires et de chercheurs afin d'intégrer apports scientifiques et réflexion de fond. La première se tiendra à Poitiers le 7 décembre 2011 sur le thème de « Jérusalem : des clés pour comprendre les lieux saints des trois monothéismes ». Elle sera suivie de trois autres journées : « Accueillir les enfants d'ailleurs » le 18 janvier 2012 à Poitiers, « Logiques d'apprentissages, logiques d'enseignement » le 21 mars 2012 à Tours et « Les enjeux éducatifs du développement durable » le 23 mai 2012 à Tours. ■

**Isabelle Tinader,** SI fédéral, pôle  
Gestion des connaissances

Pour en savoir plus : <http://cpc.formiris.org>

## Bloc-Notes

- L'Assemblée générale du 13 décembre 2011 a reconduit pour un second mandat, François David à la présidence de la Fédération.
- Nouveaux Présidents : Commission fédérale du plan de formation (CFPF), Marc Thébault ; Commission fédérale administrative et financière (CFAF), Louis Lacome.

### Renouvellement des instances - Mandat 2011-2014

Associations territoriales	Nom du Président	Organisation
Antilles-Guyane	Annick François Haugrin	SPELC
Bretagne	Philippe Lepeu	FEP-CFDT
Centre Poitou-Charentes	Martine Schule	SPELC
Est	Françoise Témoïn	FEP-CFDT
Ile-de-France	Emmanuel Vandroux	SNCEEL
La Réunion	Raymond Queland de Saint Pern	SPELC
Méditerranée	Jacques Ray	SYNADEC
Nord Pas-de-Calais	Yves Quiniou	SNCEEL
Normandie	Pierre Fosse	SNEC-CFTC
Pays de La Loire	André Coué	SYNADEC
Picardie Champagne-Ardenne	Eric Bouchet	UNETP
Rhône-Alpes Auvergne	Louis Lacome	SNCEEL
Sud-Ouest	Bernard Kerling	SPELC

Fédération Formiris © - N° 2 - Janvier 2012. Directeur de la publication : François David - Rédacteur en chef : Roger Gaborit.

Responsable de la production : François-Michel Pardon - Rédacteurs : Bernard Fouillard, Patrick Karcz, Philippe Lepeu, Béatrice Mas, Loïc Michel, Isabelle Pion, Isabelle Tinader - Coordinatrice de l'organisation : Armelle Fouillard - Relectrice/correctrice d'épreuve : Julie Achard - Infographiste : Brigitte Allouche - Webmaster : Guilhem Ferrier - Assistantes de publication : Myriam Messaoud et Françoise Taralle.